



Province de Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Commune de Courcelles

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

OBJET DE LA DEMANDE : Demande du fonctionnaire technique pour la révision des conditions de rejets des eaux usées et des conditions de rejets des émissions atmosphériques diffuses (non canalisées) - Article 65

EXPLOITANT : KEYSER ET FILS S.A.

SITUATION : rue du Port 2, 6180 Courcelles

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
27/05/2020	02/06/2020	Administration communale Service Environnement Rue Jean Jaurès 2 6180 Courcelles 16/06/2020 À 10 heures	Administration communale Service Environnement Rue Jean Jaurès, 2 6180 Courcelles Tél : 071/466 903 Fax : 071/466 969 e-mail : environnement@courcelles.be

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande précitée.

L'enquête publique est organisée conformément aux articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement et se déroule **du 02 juin 2020 au 16 juin 2020**

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale - Service Environnement rue Jean Jaurès 2, 6180 Courcelles - à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable sur rendez-vous ou le samedi matin sur rendez-vous (pris au 071/466 903 ou au 071/466 975 au maximum le mercredi qui précède avant 16h)

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Afin que toute personne puisse obtenir des explications techniques sur le projet, celle-ci peut contacter :

- o Le Service Environnement de la Commune de Courcelles : rue Jean Jaurès 2, 6180 Courcelles - 071/466 903 ou 071/466 975 - environnement@courcelles.be
- o Le Fonctionnaire technique : rue de l'Ecluse 22, 6000 Charleroi - 071/654 776
Référence du dossier : 31486 & D3400/52015/RGPEM/2020/1/FVA/sd - PE

Le Collège communal est l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande faisant l'objet de l'enquête publique.

La Directrice générale,
Laetitia LAMBOT



A Courcelles, le 25/05/2020

Pour la Bourgmestre,
Caroline TAQUIN,
L'Echevine déléguée,
Hedwige DEHON, 6^{ème} Echevine